# Petite chronologie historique

1853. Début de la colonisation par la France

1871. Déportation des Communards

1946. Fin du code de l’indigénat.

1984-1988. Les Evénements, lutte kanake d’indépendance nationale

1988. Accords de Matignon. Début du « pacte trentenaire »

1998. Accords de Nouméa

2007. Révision constitutionnelle confirmant le gel du corps électoral à l’année 1998

2018. Fin du « pacte trentenaire ». Premier référendum d’autodétermination (43,33%)

2020. Deuxième référendum d’autodétermination (46,74%)

2020. Pandémie de Covid-19

2021. Troisième référendum d’autodétermination (3,50%)

2023, août. Annonce de la « loi constitutionnelle sur le dégel du corps électoral » par le Président Macron en visite à Nouméa

2023, septembre. Création des cellules de coordination des actions de terrain (CCAT) par le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS)

2023, 23 novembre. Première manifestation contre la loi constitutionnelle. 3000 manifestants

2024, 29 janvier. Dépôt du projet de loi constitutionnelle par Gérald Darmanin, ministre français de l’intérieur et des outremers

2024, 28 mars. Deuxième manifestation contre la loi constitutionnelle. 15 000-20 000 manifestants

2024, 2 avril. Adoption de la loi constitutionnelle au Sénat (233 voix contre 99)

2024, 13 avril. Troisième manifestation contre la loi constitutionnelle. 60 000 manifestants soit ¼ population

2024, 13 mai. Début des révoltes par les CCAT

2024, 14-15 mai. Adoption de la loi constitutionnelle à l’Assemblée nationale (351 pour, 153 contre, 3 abstentions)

2024, 16 mai. Décret de l’état d’urgence en Nouvelle-Calédonie par le président Macron